

# Les GRANDES DAMES



C'est au XVII<sup>ème</sup> siècle que remontent les premiers écrits se rapportant au Domaine du Mont Verrier. Sieur Claude Aubry alors propriétaire des lieux reçoit ses armoiries le 20 septembre 1697 sous le règne de Louis XIV. Le Domaine resta plus de deux siècles au sein de la famille Aubry avant de devenir la propriété de femmes qui, en 100 ans, allaient le lier à jamais à la *prestigieuse congrégation hospitalière Sainte Marthe des Hospices de Beaune*.

La dernière héritière Aubry, *Mme Aimée Caroline Blondeau* hérite du Domaine, auparavant propriété de sa mère *Madame Henriette Aubry*, en aout 1840. Elle y passe l'essentiel de son existence et y entreprend d'importants travaux marquant les lieux de son emprunte. N'ayant pas d'héritiers en ligne directe, elle institua, au jour de son décès, le 13 janvier 1892, l'Hospice de Villefranche en qualité de légataire universel. Ce legs était assorti d'une réserve d'usufruit au profit de sa fille adoptive, *Mme Marie Louise Berlioz*, alors âgée de 19 ans et d'un certain nombre de conditions qui furent approuvées par Décret du Président de la République Française Sadi Carnot, le 19 juin 1893. Il était en effet prévu un certain nombre d'obligations à la charge des Hospices de Villefranche, parmi lesquelles celles d'y installer, une pharmacie, de dispenser des soins aux plus nécessiteux ainsi que d'y accueillir des pensionnaires.

*En 1920, fut plantée une jeune parcelle prometteuse de quelques ares de Gamay sur la commune de Denicé. Mme Marie Louise Berlioz demeura à Mont Verrier jusqu'en 1936, date à laquelle elle renonça avant terme à son usufruit « en raison de la difficulté à contenir dans des conditions satisfaisantes, l'exploitation de ces propriétés viticoles ».*

C'est ainsi que les lieux accueillirent à compter de cette date et jusqu'aux années 1990, *les sœurs hospitalières de la Congrégation Sainte Marthe de Beaune*.

En 2007, Gérard Legrand se passionne pour l'histoire du Domaine alors menacé de démantèlement. Il engage un vaste programme de restructuration et diversification du vignoble et adopte les principes d'une viticulture raisonnée respectueuse de l'environnement.

Avec « Les Grandes Dames » partez à la découverte d'une Cuvée confidentielle d'exception, exaltant le terroir remarquable de cette parcelle de vignes centenaires en sélection Pierres Dorées. Issue d'une longue macération et d'un élevage en fût, elle associe des arômes de fruits rouges, de violette et de pivoine, combinant puissance, élégance et finesse, à l'image du siècle au cours duquel de Grandes Dames ont contribué à la fabuleuse histoire du Domaine du Mont Verrier.

GRANDES DAMES  
MONT VERRIER  
PRODUCT OF FRANCE



# Les GRANDES DAMES



The first written records of Domaine du Mont Verrier date back to the 17th century. Sieur Claude Aubry, then owner of the property, was granted his coat of arms on 20 September 1697 under the reign of Louis XIV. For the next two centuries, the estate was owned by the Aubry family before it was acquired by ladies who, over the following 100 years, would forever bind the estate's history to that of the *prestigious Sainte Marthe "hôpitalier" order of the Hospices de Beaune*.

The last Aubry heir, *Mademoiselle Aimée Caroline Blondeau*, inherited the estate from her mother *Madame Henriette Aubry* in August 1840. She spent much of her life on the estate, leaving her mark through the extensive work she carried out there. Having no direct heirs of her own, she bequeathed the entire estate to the Hospice de Villefranche on 13 January 1892. This bequest came with a right of usufruct granted to her adoptive daughter *Mademoiselle Marie Louise Berlioz*, who was aged 19 at the time, as well as a number of conditions which were approved by decree by Sadi Carnot, the then President of the French Republic, on 19 June 1893. These imposed a set of obligations on the Hospices de Villefranche including that of setting up a pharmacy to provide treatment to those in need as well as offering accommodation to patients.

*In 1920, a young and very promising plot of vines measuring several ares in the commune of Denicé was planted with Gamay vines.*

Mademoiselle Marie Louise Berlioz lived at Mont Verrier until 1936 when she chose to give up her usufruct before the end of its term citing “the difficulties in maintaining the property and vineyards to a satisfactory standard” as the reason for her decision.

From that year onwards and up until the 1990s, the premises were used by the *religious order of Sainte Marthe de Beaune*.

In 2007, Gérard Legrand fell in love with the history of the estate which at that time was in danger of being dismantled. He embarked on a major programme of restructuring and diversification of the vineyards where he adopted sustainable, eco-friendly winegrowing practices.

*"Les Grandes Dames" is a very select wine in the Pierres Dorées Selection that brings out and sets off the remarkable terroir of this 100-year-old plot of vines. The result of a long maceration and barrel ageing, it unleashes aromas of red fruit, violets and peonies, a combination of power, elegance and finesse, in keeping with the century in which "Grandes Dames" (Great Ladies) played a part in the fabulous history of Domaine du Mont Verrier.*

GRANDES DAMES  
MONT VERRIER  
PRODUCT OF FRANCE

